

Onéreux, fort doublement acte de bonne politique. L'emprunt 1855 (ville de Paris) a été peu ressenti de la menasse d'un emprunt de 500 millions et est resté coté au-dessus de 530. Raison de plus pour que la ville utilise son immense crédit. Le Nord français a encore perdu 5 fr. et se cote 1175. Cote de Londres 1/8 de baisse.

CELLIER.

Le Journaliste.

Dans une société telle que la nôtre, l'opinion est-elle équilibrée envers le journaliste ? Le place-t-elle au rang qu'il occupe dans l'œuvre de la civilisation ? Je crains que ses services ne soient d'autant moins récompensés qu'ils sont plus fréquents. En le voyant chaque jour à l'œuvre, nous oublions ce qu'elle lui coûte. Prenons garde de devenir ingrats, par habitude.

Si dans un peuple les sentiments ont été amortis, qui les réveillera ? Qui ira semer, chaque jour, le bon grain en dépit de l'orage ? Le journaliste. Il joue son repos, sa vie à chaque heure. Et nous, nous passons, oubliant que la moisson nouvelle est due à ses labeurs, à son courage, à sa persévérance.

De bonne foi, que sont nos livres en comparaison de son action incessante ? Brait et fumée. Et le tribun qui serait-elle sans cet écho grossissant ?

Je puis me représenter un pays plein de livres et d'esclaves, mais partout où je trouve le journaliste honore, je sais que je suis dans une terre libre. Sa condition, menace ou assurée, est la marque de la dépendance ou de l'indépendance d'un peuple.

Ed. QUINET.

CHRONIQUE LOCALE.

Nous rappelons à nos concitoyens que l'élection des 20 membres de la Chambre Syndicale doit avoir lieu dimanche 28 février de neuf heures du matin à une heure de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, (salle des adjudications.)

Plusieurs personnes s'étant plaintes de n'avoir pas reçu de lettre de convocation, nous croyons devoir porter à la connaissance de tous, qu'une lettre d'avis, accompagnée d'un exemplaire des Statuts, a été adressée à chacun des adhérents sans exception : Si donc, quelques personnes n'ont pas reçu notre envoi, cela ne peut être que par une circonstance indépendante de notre volonté, et nous les prions de vouloir bien considérer le présent avis comme une convocation régulière.

LES PROMOTEURS DE LA CHAMBRE SYNDICALE.

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur, J'apprends que l'on me désigne pour faire partie de la Chambre Syndicale. Je remercie mes concitoyens de l'honneur qu'ils me font ; mais je ne saurais accepter ce mandat et je compte sur votre obligeance pour insérer ma déclaration dans votre numéro de ce soir.

AGRÉEZ, etc. VINCENT CLARISSE.

Roubaix, 27 février 1869.

Le Propagateur, de Lille, ayant cru devoir publier, avant que nous ne puissions le faire nous-mêmes, la lettre à nous adressée par M. Godey, nous l'avons prié de reproduire également notre

réponse. Il y avait là une question de convenance et d'équité que le Propagateur n'a pas comprise et nous attendons encore la reproduction dans ses colonnes de nos quelques lignes. Le fait n'a pas grande importance, mais il porte avec lui son enseignement et nous avons voulu le signaler à nos lecteurs.

J. R.

Nous lisons dans le Nouveliste de Roubaix :

Les industriels atteints par les traités de commerce multiplient leurs démarches. Après avoir accordé une audience aux délégués de la filature de l'arrondissement de Lille, l'Empereur a reçu dimanche dernier les délégués de l'industrie de Roubaix et de Tourcoing qui lui ont été présentés par M. Jules Brame, député. Le Journal de Roubaix rend compte de la réception et nous lui empruntons les détails qu'il donne à cet égard. Nos industriels reçoivent l'accueil le plus bienveillant et il y a tout lieu d'espérer que la question de la révision des tarifs de douane établis par le traité franco-anglais sera prochainement étudiée. Il est seulement à regretter que les démarches de l'industrie soient si tardives et qu'elles ne se produisent qu'après l'expiration du délai du 4 février, au terme duquel le traité devait être dénoncé. Désormais ce traité devient obligatoire jusqu'au 4 février 1871 et peut-être en est-il été autrement si les intéressés avaient commencé leurs démarches dès le mois de novembre dernier. Quoiqu'il en soit, ces démarches ne sont pas inutiles, car elles paraissent devoir provoquer une enquête qui ne peut que tourner au profit du travail national. Il importe seulement que les manifestations de nos centres manufacturiers se reproduisent cette année en temps opportun et qu'elles aient lieu vers le mois de novembre, de manière à laisser au gouvernement un délai suffisant pour négocier avec le gouvernement anglais, avant le 4 février 1870, la révision des tarifs de douane, révision qui s'opérera, selon toute probabilité, avec le concours du Corps législatif.

Il ne faut, du reste, pas se dissimuler que la cause de notre industrie est bien près d'être gagnée, car les journaux du libre échange passent condamnation en garantissant le silence le plus absolu sur les démarches des manufacturiers. Il y a quelques années, ces journaux ne laissaient échapper aucune occasion de proclamer qu'en 1870 on ferait disparaître tous les droits protecteurs et que notre marché serait entièrement livré à la concurrence étrangère. Non-seulement ils ne poursuivent plus cette dangereuse chimère, mais encore ils n'ont pas élevé la voix contre les justes réclamations des manufacturiers. Nous avons donc quelque raison de croire que l'avenir nous sera favorable et que sans revenir à la prohibition, on aura recours à une sage protection, réglée par les représentants élus du pays. — G. AUDEMARD.

Nous voulons partager l'espoir de notre confrère rouennais ; mais nous lui ferons remarquer que, depuis plus de deux ans déjà, les Chambres consultatives de Roubaix et Tourcoing avaient fait parvenir leurs doléances au chef de l'Etat et à ses ministres. Ce n'est donc pas la faute de l'industrie si l'on a laissé passer l'échéance du 4 février.

Un décret nommé président de la société de secours mutuels des voyageurs et employés du commerce et de l'industrie du département, à Lille, M. Gustave Constant, négociant, vice-président actuel de la société, en remplacement de M. Jules Brame, démissionnaire.

Le préfet du Nord donne avis que le conseil de révision se réunira le 6 mars,

à une heure, à l'effet de procéder à l'examen des remplaçants qui lui seront présentés pour les jeunes gens faisant partie de la réserve des classes 1862, 1863 et 1866.

Les pièces devront être déposées au secrétariat-général de la Préfecture, au plus tard le 4 mars pour tout délai. Aux termes d'une instruction ministérielle, les jeunes gens qui voudront se faire remplacer devront joindre au dossier du remplaçant un certificat de M. le commandant de recrutement constatant que les effets d'habillement du soldat ont été déposés au recrutement et que la masse individuelle a été portée au laux de la fixation de l'arme à laquelle il a été affecté.

Le dernier numéro du Recueil des actes administratifs de la préfecture contient une instruction à MM. les sous-préfets et maires du département, relative aux engagements volontaires et rengagements pour l'armée de mer, et un arrêté qui règle, à compter de l'échéance 1868, les relevances en nature dues aux hospices et aux établissements charitables de l'arrondissement de Lille et payables en numéraire.

Les opérations du conseil de révision commenceront, cette année, le 15 mars pour être closes le 31 mai.

La Société chorale de notre ville organise en ce moment une cavalcade qui, à ce qu'on nous assure, paraît devoir être très-brillante. Il est certain que les organisateurs auront dans tous les cas le mérite de l'improvisation, puisqu'il y a quelques jours à peine qu'ils s'en occupent. Il y aura, nous dit-on, environ 28 à 30 groupes. Nous publierons le programme dans un prochain numéro. Cette fête est donnée au profit des pauvres.

Le Cercle de la Concorde, rue Pellart prolongée, offre dimanche à ses membres honoraires, un concert dont voici le programme :

PREMIÈRE PARTIE.

1. L'Ambassadrice (Auber), symphonie. — La Concorde.
2. La jalousie d'Orsmanne, (scène dramatique de L. Bordèse). — M. Henri Parent.
3. Thème original pour flûte. (Talou). — M. Henri Cateau.
4. Le premier jour de bonheur (Auber), romance. — M. François Legrand.
5. Les Martyrs aux arènes, (Laurent de Rillé) chœur. — La Concorde.
6. Mon cœur et ma papirre, (Paul Henrion), romance. — M. Chateley, père.
7. Chansonnettes comiques. — M. D...

DEUXIÈME PARTIE.

1. Les Chapeaux blancs, symphonie. — La Concorde.
2. La promenade du paysan (Pierre Dupont) romance. — M. Alp. Chateley.
3. La Somnambule, trio pour violon, violoncelle et piano. — MM. Joseph Devos, Hector Desfontaines et H.
4. Rappelle-toi ! (Georges Rudès) romance. — M. François Legrand.
5. Echos d'Allemagne, duo de Mendelssohn. — MM. H. Beuscart et H. Parent.
6. Qui veut voir la lune ? scène bouffe. — M. D...
7. Faust (Gounod), chœur des soldats avec accompagnement d'orchestre, (redemandé). — La Concorde.

Le piano sera tenu par M. H...

Une liste de souscription sera déposée au contrôle.

La Société la Grande-Harmonie offrira sa première soirée bachique à ses membres honoraires, le lundi 1^{er} mars, à sept heures du soir, avec le concours de la Société chorale la Lyre-roubaissienne et

de plusieurs amateurs. Voici le programme de cette soirée :

PREMIÈRE PARTIE.

- Ouverture Marco Spada. — Grande-Harmonie.
Mazurka. — Grande-Harmonie.
Duo : L'ermite et le chevalier. — Dujardin et Warin.
Chœur. — Lyre roubaissienne.
Mélodie. — Dujardin.
Chansonnettes. — Scotet.

DEUXIÈME PARTIE.

- Ouverture des Trois mousquetaires. — Grande-Harmonie.
Le Rossignol (Wolze). — Grande-Harmonie.
La mort du noble Coursier. — Warin.
Jean, chant russe. — Warin.
Chœur. — Lyre roubaissienne.
Chansonnettes. — Scotet.
Mélodie. — Dujardin.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens vous prier de vouloir bien m'accorder la publicité dont dispose votre journal pour signaler le fait suivant :

Certaine maison concurrente, non contente d'abuser le public par des promesses mensongères pour venir en aide à ses affaires, cherche à faire croire que la maison Alexandre qui s'est occupée depuis 1828 du remplacement militaire dans les départements du Pas-de-Calais, Nord, Somme, Oise et Aisne, n'existe plus. C'est là une manœuvre déloyale que je dénonce à qui de droit et dont je ferai justice. Je suis le fondateur de la maison Alexandre frères, et aujourd'hui le principal intéressé de la maison S. Alexandre et Cie avec laquelle je continue à opérer dans les départements ci-dessus dénommés. Veuillez recevoir, Monsieur le Rédacteur, avec mes remerciements, l'assurance de ma parfaite considération.

S. ALEXANDRE, De la maison S. Alexandre et Cie, 12, rue Masséna, à Lille. 8628

Tribunal de Lille. — Céline Jalens, âgée de 18 ans, a dérobé une grande quantité de linges à une ménagère de Tourcoing. Quatre mois de prison.

Charles Duquenne, ratiacheur à Roubaix, a volé une grande quantité de laine et de bobines qu'il a données à Dagneux son logeur, en dédommagement de dépenses qu'il ne pouvait payer. La valeur des objets volés s'élève à 250 fr. Duquenne est condamné à quatre mois de prison ; Dagneux à deux mois de la même peine ; tous deux à 25 fr. d'amende.

Dans un logement d'ouvriers à Tourcoing, où il a pris son gîte, Jean-Baptiste Dassoille, tisserand, a volé pendant la nuit une somme de 25 francs au préjudice d'un autre logeur lorsque celui-ci dormait. Deux mois de prison.

COUR D'ASSISES DU NORD.

Audience du 24 Février.

ABUS DE CONFIANCE QUALIFIÉ. — Le nommé Emile-Albert-Henri Nys, âgé de 24 ans, garçon de magasin, né à Bruxelles, a été arrêté à Roubaix le 16 de ce mois, étant sous le coup d'une condamnation à cinq ans de réclusion par contumace pour abus de confiance commis par lui le 14 décembre 1865, au préjudice du sieur Gormez, fondeur à Lille, dont il était alors l'ouvrier. C'est pour purger cette condamnation que Nys comparait aujourd'hui devant la Cour d'assises. Il avoue le fait qui lui est reproché.

Déclaré coupable par le jury, qui admet en sa faveur des circonstances atténuantes, Nys est condamné à 18 mois d'emprisonnement.

Défenseur, M^e Taisne.

Une bague en or anglais ornée d'une pierre précieuse, a été déposée au bureau central de police à la disposition de qui de droit.

COURS PUBLIC DE CHEMIE.

Lundi 1^{er} mars, à 8 heures 1/4 du soir.

ESPRIT DE BOIS.

Découverte, extraction, purification, propriétés, composition élémentaire de l'esprit de bois ; ses usages dans l'industrie. Applications : préparation du vinaigre des quatre voleurs ; préparation d'un vernis pour rendre imperméable les draps et les étoffes ; préparation d'un excellent savon pour la barbe.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 3 mars, à 8 heures 1/4 du soir.

Le mirage : Cruelles déceptions qu'il a causées à nos soldats d'Egypte. Explication du mirage par Monge. Mirage observé à Dunkerque. Mirage en mer. Curieux effets du mirage inverse et du mirage latéral. Villes, armées et batailles aériennes expliquées par le mirage.

Pour toute la chronique locale : J. REMOUX.

LAINES.

On nous écrit de Londres :

Les enchères publiques de Londres se sont ouvertes jeudi 25 courant aux prix de novembre dernier, cependant un peu en faveur des acheteurs, mais non à un denier de baisse comme un certain acheteur l'a annoncé par dépêche, chose incompréhensible de la part d'un homme sérieux qui, pour avoir quelques commissions en plus, cherche à jeter la perturbation sur une place ; car une baisse de un denier, soit en moyenne 6 0/10, fait baisser les produits d'autant si pas plus et retire la confiance. Les fabricants devraient faire justice des renseignements faux qu'on leur donne.

Ainsi, pour vous donner une idée de ce que l'on a fait, nous dirons que l'on a vendu les Port-Philip tant à dos que suit sur le prix de six francs à six vingt ; et les Adélaïde sur le prix de cinq soixante-quinze. Il s'est peut-être fait quelques affaires à moins, mais l'ensemble reviendra dans les prix énoncés ci-dessus.

La laine cette année est généralement de moindre qualité que l'année dernière et contient plus de paille et plus de charbons. Nous ne pouvons cependant nous prononcer encore d'une manière catégorique n'ayant eu en ventes que des laines ordinaires.

Il y aura en vente 140,000 balles environ dont

13,000 Sydney.
54,000 P. Philip.
28,000 Adélaïde.
1,000 Swan River.
2,000 New Zelande.
25,000 Cap.

et le reste d'ancienne laine.

Liverpool, 27 février.

Marché meilleur.
Ventes environ 10,000 balles.
Middling Louisiana 12 1/8.
Recettes Amérique, 58,000 balles.

Havre, 27 février.

Marché ferme.
Ventes, 2,000 balles.
Omra, 119/120 francs.

FAITS DIVERS.

Un journal officieux annonce que M. de Harembure, chef du bureau de la presse départementale au ministère de

attacher le genre d'importance qu'y avait attaché Gabrielle.

Pour la marquise, le peintre n'était, et ne pouvait être qu'un ami plus ou moins agréable.

Cette manière de voir, très-ranchement exprimée, avait été pour beaucoup dans le silence qu'avait jusqu'alors gardé Gabrielle. La jeune fille n'aurait su de quels termes se servir pour dévoiler à sa mère le secret de son cœur.

En parlant prématurément de ses espérances, nées d'une si petite race, Mlle de Chaves ne s'exposait-elle pas à les détruire ? Sa mère ne susciterait-elle pas des obstacles à leur réalisation ? Ne les traiterait-elle pas de chimères d'abord ? Ne valait-il pas mieux attendre ? laisser à la Providence le soin de régler pour le mieux les événements ?

Gabrielle attendit.

XII

Tout en se liant très-intimement, du moins en apparence, avec la famille Dufferrier, la marquise avait toujours décliné toute invitation ; jamais elle n'avait accepté ni un dîner, ni une soirée.

Sur ce point, sa résolution semblait inébranlable ; et pourtant un jour elle céda. Ce fut à l'occasion d'un triomphe remporté par le peintre sur des rivaux. Il fallait bien fêter ce triomphe. Ce ne devait être qu'une réunion d'intimes. Mme Dufferrier mit la plus gracieuse insistance à inviter ses voisins. La marquise refusa d'abord ; mais le comte des Jardy l'accusa de trop de fierté. Pour la première fois, Gabrielle manifesta du regret d'être privée

de ce plaisir, Mme de Chaves, vaincue, décida qu'elle irait.

Pour toute autre que Gabrielle, la question de la toilette, eût été d'une très-haute importance ; la jeune fille était encore au-dessus de ses peines ; et elle abandonna à sa mère le soin de tout arranger. Mme de Chaves disposait de bien peu de ressources ; cependant, à force d'adresse, elle réussit à composer un costume convenable. De son ancienne splendeur il ne restait plus rien, Gabrielle ne pouvait avoir ni bijoux, ni bijoux. Elle n'eut qu'un regret d'en être privée ; et par là le cœur allégre, enchaîné de sa simple robe de mousseline blanche.

Quand Mme et Mlle de Chaves entrèrent dans le salon brillamment éclairé de Mme Dufferrier, il s'y trouvait déjà beaucoup de monde. La réunion était loin d'être intime comme elle avait été annoncée.

Paul s'était avancé avec le plus vif empressement vers la marquise ; il avait veillé à ce qu'elle fût le plus commodément placée ; Gabrielle, séparée de sa mère, s'était faufilée dans un petit coin le plus à l'écart possible, elle se sentait étourdie et mal à l'aise. Paul ne tarda pas à venir la rejoindre.

Nos plans ont été changés, dit-il en riant. Nous vous avons prise par surprise. Vous ne seriez pas venue, je parie, si vous auriez su qu'on danserait ?

Danser ! répéta Gabrielle.

Oh ! mon Dieu ! quel air effrayé vous avez, reprit le jeune homme en riant plus fort. Est-ce qu'un bal vous fait si grand peur ?

Non. J'aimerais même à jouer du coup d'œil ; ce sera une étude à faire.

Vous m'accorderez la première contredanse ?

Pour cela non ! Je n'ai jamais dansé.

Eh bien ! qu'importe ! il y a commencement à tout. C'est si amusant ! Mais Gabrielle fut inflexible. L'idée de se donner peut-être en spectacle lui eût été insupportable, et malgré les vives instances de Paul, elle s'obstina dans son refus.

Habitée à voir plier tout devant ses antiques, le jeune homme, véritable enfant gâté, ne put dissimuler sa contrariété ; il s'assit d'un air boudeur auprès de Gabrielle.

Tout à coup il s'éleva, parmi la foule qui encombrait le salon, un murmure admiratif, les groupes se divisèrent, et tous les regards se fixèrent sur une nouvelle arrivante.

C'était une jeune fille d'une beauté réellement remarquable. Son profil, d'une pureté esquisse, eût pu servir de modèle au statuaire antique. Son teint, d'une éblouissante blancheur, faisait ressortir la couleur sombre de ses grands yeux et de ses cheveux. Mise avec une élégante recherche, mais tout à fait au goût du jour, elle portait une robe fort décolletée, sorte de tunique presque sans manches. Autour de son cou s'enroulait un fil de perles. Ses bras nus étaient surchargés de bracelets. Coiffée à la grecque, une bandelette d'or ceignait son front.

Elle était accompagnée par sa mère.

Oh ! quelle jolie femme ! s'écria Gabrielle dans un transport d'enthousiasme artistique.

Elle est d'une beauté splendide, en effet, répliqua Paul qui, lui non plus, ne

détacha ses regards de la jeune étrangère.

Une sensation inconnue et douloureuse s'aversa le cœur de Gabrielle.

Qui est-elle ? demanda-t-elle. — C'est sans doute une jeune fille dont ma mère m'a parlé, répondit-il. Son père était négociant ; on la dit fort riche.

En ce moment l'orchestre fit entendre ses joyeux accords. Paul quitta Gabrielle sans renouveler ses instances pour l'engager à danser, et il alla se mêler au groupe qui entourait la jolie étrangère. L'instant d'après, il l'entraîna dans le tourbillon de la valse.

Quel joli couple ! disait-on tout haut. Les danseurs eux-mêmes s'arrêtaient pour les admirer. La taille souple et svelte de la jeune fille se balançait avec de meilleurs ondulations. Ses pieds ne semblaient pas toucher le sol. Le sourire errait sur ses lèvres, le plaisir étincelait dans ses yeux. Elle était belle à rendre fou.

Pauvre Gabrielle ! Paul songeait alors bien peu à elle ! Faible de caractère, cédant toujours à l'attrait du moment, l'artiste était comme enivré. La pure et simple Gabrielle était totalement éclipsée par la jeune mondaine.

Bien avant la fin de la soirée, Mme de Chaves et sa fille étaient retournées chez elles. Personne ne les avait retenues. Leur départ n'avait pas même été remarqué.

Le cœur de Gabrielle débordait d'amertume ; elle souffrait d'une souffrance indéfinissable.

Comme tu es pâle ! lui dit sa mère en l'embrassant. Es-tu fatiguée ?

Oh oui ! répondit-elle.

Décidément, les veilles ne te valent rien. J'espère qu'une bonne nuit va te

remettre ; sans cela je regretterais d'avoir satisfait la fantaisie que tu as eue d'assister à cette réunion.

Je serai mieux demain, dit Gabrielle.

Je vais dormir. Mais le sommeil ne vint pas à l'appel de la jeune fille, et pourtant comme il eût été le bienvenu, n'eût-ce été que pour engourdir un peu la pensée de la pauvre délaissée ! Sans cesse elle revoyait l'éblouissant visage de sa rivale, son sourire répétant au sourire de Paul. En proie à une fiévreuse insomnie, Gabrielle ne put goûter de repos pendant cette triste nuit.

Sursaisie par l'apre douleur de la jalousie dont elle ressentait les premières atteintes, elle se leva plusieurs fois pour aller interroger son miroir. Qui l'aurait vue alors, aurait été en droit de s'étonner. A la tremblante lueur de la chandelle qu'elle tenait à la main, elle étudiait sa figure, et, presque avec désespoir, elle constatait que sa beauté s'était flétrie au souffle de la misère. Le travail avait imprimé ses stigmates sur son front, glorieux stigmates, mais qui réjouissaient plutôt les yeux des anges que ceux des hommes. Des rides fines et délicates sillonnaient déjà en tous sens son jeune visage. Sa peau, exposée souvent à l'ardente chaleur des fourneaux où cuisaient ses émaux, avait perdu sa fraîche transparence. Sa bouche sérieuse aux lèvres pâlies, n'avait plus ses fermes contours. Son corps, asservi trop tôt à une vie sédentaire, n'avait pu prendre son entier développement. Sa taille, mince comme celle d'un enfant, manquait de la vigueur que donne l'exercice régulier, et se penchait en avant. Bref, Mlle de Chaves n'était plus jolie, et elle en pleurait de regret.

(La suite au prochain numéro.)